

LE CENDRE

DEPARTEMENT DU PUY-DE-DOME
ARRONDISSEMENT DE CLERMONT-FERRAND

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation : 8 juillet 2010.

Date de la séance : 15 juillet 2010.

Nombre de conseillers municipaux : 27

Nombre de présents : 20

Absents avec procuration : 6

Absent : 1

Présents : Mme BEUREL - M. BORNAGHI - Mmes COUDON - CUVIER - DEMIGNÉ - MM. DINIZ - FASSIER - Mme HAUTOY - M. HERVEOU - Mmes LIBIOL - MACARIO - MM. MELIS - MOLAT - PLANTIN - PRESLE - PRONONCE - Mme RASCHKE - M. RAZAVET - Mme ROCHE - M. ROUX.

Absents avec procuration : Mme BOLIS procuration à M. PRONONCE - M. GAUTHER procuration à M. PRESLE - Mme LEGRAND procuration à Mme ROCHE - Mme LOUREIRO procuration à Mme HAUTOY - M. MIGUET procuration à M. RAZAVET - Mme SALOT procuration à Mme DEMIGNÉ.

Absent : M. MAUFROY

Secrétaire de séance : M. FASSIER.

Président de séance : M. PRONONCE.

N°10/07/15/010

OBJET : Cession de la parcelle cadastrale AI n°266 située en centre bourg

Début 2009, la commune faisait l'acquisition, par voie de préemption, d'une maison de bourg cadastrée AI n°266 et située 4 Place du Christ, afin de réaliser un logement social.

Considérant l'importance des travaux de réhabilitation à engager pour transformer ce bâtiment ancien en habitat décent et aux normes actuelles, la Municipalité a saisi les différents bailleurs sociaux pour leur proposer d'intégrer cette maison dans leur parc immobilier.

La S.A. d'HLM Auvergne Habitat est intéressée par cette opération de réhabilitation de logement et propose d'acquérir le bâtiment, en l'état, pour la somme de 36 000 €.

Le Conseil Municipal est invité à valider cette proposition et à autoriser le Maire, ou l'Adjoint à l'urbanisme, à effectuer les démarches nécessaires pour cette vente.

Les propositions du rapporteur, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité et converties en délibération